DEPARTEMENT DE L'OISE
Canton de Chaumont-en-Vexin
Commune de Montagny-en-Vexin
3 Place de la mairie 60240 Montagny-en-Vexin
Tél 03.44.49.92.18 E.mail : mairie@montagnyenvexin.fr

ARRETE N°2025 -008

SECURITE PUBLIQUE

INTERDICTION DE STATIONNER

Nous, Maire de Montagny en Vexin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la loi N° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi N° 82.623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Considérant l'intervention des agents communaux pour l'entretien de la voirie Rue des Grès Valois le LUNDI 2 JUIN 2025 de 8 H à 16 H 30,

A R R E T O N S

Article 1 : Sur le territoire de la commune de Montagny en Vexin, rue des Grès Valois , il sera interdit de stationner de 8 H à 16 H 30 le lundi 2 juin 2025.

Article 2 : Monsieur l'Officier commandant le Groupement de Gendarmerie de l'Oise, les services de la mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune.

Article 3 : Copie transmise aux riverains

Fait à Montagny en Vexin, le mardi 27 mai 2025
Loïc TAILLEBREST, Maire

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN (Oise)